

# ED 138 - Label européen

Le doctorat européen est un diplôme de doctorat classique auquel s'ajoute un « label européen » délivré par l'université et signé par son Président.

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Afin d'obtenir le label « doctorat européen » le doctorant doit avoir satisfait aux quatre conditions suivantes :

- Le diplôme doit avoir été en partie préparé dans une institution de recherche d'un autre Etat européen durant un séjour d'une durée minimum de trois mois (consécutifs ou non).
- L'autorisation de soutenance est accordée au vu de rapports rédigés par deux professeurs de deux pays européens.
- Un membre au minimum du jury doit appartenir à un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat européen autre que celui dans lequel le doctorat est soutenu.
- Une partie significative (au moins un échange avec un membre du jury) de la soutenance doit être effectuée dans une langue autre que la (ou les) langue(s) nationale(s) du pays où est soutenu le doctorat.

## MODALITÉS PRATIQUES

Trois mois au minimum avant la date prévue de soutenance, le candidat doit fournir, auprès de son école doctorale, un dossier comprenant les pièces suivantes : [à télécharger ici](#).

- Dossier de candidature au label « doctorat européen » signé par le directeur de thèse et le directeur de l'institution de recherche de rattachement.
- Attestation de séjour complétée par le Directeur de l'institution de recherche de l'autre pays européen.
- Compte rendu du séjour signé par le doctorant et le directeur de thèse.

**Sans ces documents la demande ne pourra être acceptée.**

L'Unité de Rattachement du doctorant mettra tout en œuvre pour accompagner ce dernier dans la prospection d'une institution de recherche dans un pays européen. Cette démarche doit entrer dans la perspective de partenariat en adéquation avec les axes de recherche des institutions concernées.

Il n'est pas prévu de procédure particulière de financement de ce dispositif. Ce financement est laissé à l'appréciation de l'unité de rattachement du doctorant, laquelle pourra solliciter un éventuel soutien de son école doctorale.

Mis à jour le 30 mars 2017

## ► Organisation administrative

ur :

**MARX**

naire administratif :

**JULIEN**

[julien@liste.parisnanterre.fr](mailto:julien@liste.parisnanterre.fr)

e REMOND, bureau 306A

70.71

s d'ouverture au public :

de 12h30 et de 13h30 à 17h

le mercredi après-midi à partir de 13h

Le secrétariat de l'ED 138 sera fermé du 29 juillet au 27 août 2019.

## ▶ Représentants des doctorants de l'Ecole Doctorale 138

**Manon Amandio** - EA 3931, Centre de recherches en littérature et poésie comparées (LIPO)

**Monica Battisti** - EA 369, Études romanes

**Roberto Lapia** - EA 369, Études romane

**Yrill Rouanet** - EA 3931, Centre de recherches en littérature et poésie comparées (LIPO)

**Marine Champetier de Ribes** -EA1586, Centre des Sciences des Littératures en Langue Française (CSLF)

Mail des représentants des doctorants :  
[doctorants.ed138@gmail.com](mailto:doctorants.ed138@gmail.com)

## ▶ Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale LLS](#)

[terre.fr/ed-138-label-europeen-761237.kjsp?RH=1490875569857](http://terre.fr/ed-138-label-europeen-761237.kjsp?RH=1490875569857)